

à admettre la non-absorption après m'être assuré que les filets staminaux sont enduits d'une sécrétion résineuse et que leur épiderme, à cellules papilleuses sur certains points, est dépourvu de stomates. Pour m'en assurer, je profitai du sommeil des étamines et je pratiquai une vraie injection sous-épidermique en faisant en long et en travers quelques entailles très-superficielles à l'épiderme avec un instrument très-acéré. Le liquide avait certainement pénétré et agi, car le sommeil fut de plus longue durée (de 15 minutes environ) que sur un rameau témoin et je pus le prolonger durant tout un jour après avoir enlevé partiellement l'épiderme de la face concave du filet. Dans des conditions identiques la même expérience, pratiquée sur des étamines de *Ruta* en plein mouvement, ne m'a conduit à aucun résultat appréciable (1). Tous ces faits rapprochent le mouvement végétal provoqué de celui qui est propre aux animaux, mais ils mettent aussi en évidence la nécessité de ne pas confondre les deux ordres de mouvements, dont la différenciation s'accuse de plus en plus nettement à mesure que le cadre de l'expérimentation s'accroît.

M. Duchartre entretient la Société d'un fait qui vient de lui être communiqué par M. Naudin, dans une lettre datée de Collioure (Pyrénées-Orientales). A la suite d'un vent violent, les Orties perdirent pendant vingt-quatre heures leurs propriétés irritantes, et les reprirent après ce laps de temps. Il attribue ce singulier phénomène au manque de rigidité des poils urticants des plantes desséchées par l'effet du vent.

M. de Schœnefeld dit qu'il a eu l'occasion de remarquer que les Orties conservées dans une boîte à herboriser perdent d'un jour à l'autre leurs propriétés irritantes, même avant d'être desséchées.

SÉANCE DU 27 MARS 1874.

PRÉSIDENCE DE M. ÉD. BUREAU, VICE-PRÉSIDENT.

M. E. Roze, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 13 mars, dont la rédaction est adoptée.

M. le Secrétaire général donne lecture d'une lettre adressée à M. le président de la Société, par la Commission de l'exposition internationale de 1875.

(1) Pour éviter toute objection, j'ai employé diverses solutions concentrées de sels neutres (chlorure de sodium, azotate de potasse, sulfate de soude) et de sucre de canne dans les mêmes conditions, et le sommeil n'a pas été prolongé.

M. Duchartre offre à la Société, de la part de M. le docteur Sagot, un volume composé de la réunion de diverses publications du savant professeur à l'École de Cluny, sur l'agriculture de la Guyane. Les feuilles qui composent ce recueil ont été tirées à un très-petit nombre d'exemplaires.

M. Cornu offre à la Société, de la part de M. le docteur Joannès Chatin, ses thèses (zoologie et botanique) présentées à la Faculté des sciences de Paris, pour l'obtention du grade de docteur ès sciences naturelles.

La première de ces thèses, consacrée à l'*Histoire anatomique et histologique des glandes odorantes chez les mammifères*, ne peut être que mentionnée ici. — La seconde a pour titre : *Études sur le développement de l'ovule et de la graine chez les Scrofularinées, les Solanacées, les Borraginées et les Labiées*; elle présente l'exposé des longues recherches que M. J. Chatin a consacrées à l'étude de l'ovule, suivi, dans ces plantes, depuis le moment où il apparaît comme simple mamelon jusqu'à la période ultime de son évolution, où il a acquis tous les caractères de la graine parfaite. L'auteur s'est trouvé ainsi conduit à étudier, dans tous les détails essentiels, le développement de l'ovule, du tégument ovulaire, du sac embryonnaire, de l'embryon et de l'albumen; s'attachant constamment à compléter l'examen organogénique par l'étude comparée des éléments anatomiques considérés aux diverses périodes de la vie de l'ovule.

M. de Schœnefeld présente le rapport de la Commission chargée de recueillir les opinions émises relativement à la tenue de la prochaine session extraordinaire et de formuler une proposition sur le lieu et l'époque de cette session. D'après les conclusions de ce rapport, la Société, après discussion, prend les résolutions suivantes :

1° La session extraordinaire de 1874 sera tenue dans les Hautes-Alpes. L'ouverture aura lieu dans la ville de Gap, chef-lieu du département.

2° La date de l'ouverture ne sera fixée que dans la séance devant être tenue à Paris le 24 avril prochain.

3° Une circulaire sera incessamment adressée à tous les Membres de la Société, pour mettre à même ceux d'entre eux qui ont l'intention arrêtée de prendre part à la session, de faire connaître leur opinion sur la fixation de cette date.

4° Conformément à la décision déjà prise par le Conseil d'administration, MM. les Membres de la Société royale de botanique de Belgique, qui ont si cordialement accueilli l'an dernier leurs confrères français, seront in-

vités à prendre part à nos sessions départementales, et entièrement assimilés, durant ces sessions, pour les facilités de voyage et de logement, l'organisation des courses, etc., aux membres titulaires de la Société botanique de France.

5° Sur la proposition de M. de Schœnefeld, la même faveur est accordée à MM. les Membres de la Société botanique de Lyon, association nouvelle, déjà connue par d'importants travaux signalés par M. de Seynes dans notre séance du 26 décembre dernier, et digne, à tous égards, de notre vive et fraternelle sympathie.

M. Goumain-Cornille donne quelques détails sur le voyage qu'il se propose de faire dans les montagnes Rocheuses et dont il a déjà entretenu la Société dans la séance du 23 janvier dernier.

M. le Secrétaire général donne lecture de la lettre suivante :

LETTRE DE **M. Thém. LESTIBOUDOIS** A M. DE SCHÖNEFELD.

Paris, 16 mars 1874.

Monsieur et cher confrère,

Je lis dans le *Compte rendu* de nos séances (28 mars 1873, t. XX, p. 72) que M. Oudemans croit que les deux sexes du *Stratiotes aloides* sont représentés en France, parce que MM. Grenier et Godron les décrivent tous les deux dans leur *Flore de France*. M. Brongniart fait observer que l'absence d'individus femelles prouverait que la plante n'est pas spontanée en France. M. Fée atteste qu'à Lille on ne rencontre que des pieds mâles.

Dans la séance du 18 avril 1873 (p. 78), M. Duchartre fait connaître qu'il résulte des renseignements fournis par M. Grenier que les individus mâles paraissent seuls avoir été observés en France.

Mais par une lettre du 10 octobre 1873 (p. 235), M. Grenier annonce qu'il possède un échantillon portant une fleur mâle et une fleur femelle ; que cet échantillon, donné par M. Lenormand, est de provenance de Lille, et qu'il y aurait lieu de faire vérifier la présence du sexe femelle dans cette localité.

M. Oudemans s'est adressé à la Société de botanique de Belgique, pour savoir si le *Stratiotes* femelle existe en Belgique. Cette Société a pris des informations à Gand, et il lui a été répondu que près de cette ville on ne trouvait que l'individu mâle (1).

Mais postérieurement la Société a appris que M. Lenars a trouvé le *Stratiotes* femelle à Merxem, près Anvers (2).

La question semble donc jugée pour la Belgique ; pour la France, voici le renseignement que je puis donner à la Société :

(1) *Bulletin de la Société royale de Botanique de Belgique*, t. XI, p. 368.

(2) *Ibid.* t. XII, p. 120.